

## Le CSMT la Coudoulière attire de plus en plus d'adultes

L'actualité est chargée pour ce club familial qui a débuté son grand tournoi interne, et qui se mobilise aussi auprès de la fédération française de tennis quant à l'harmonisation du calendrier des tournois.



*Les féminines championnes du Var en novembre 2012 face au TC Salernes.*

Le club présidé par Philippe Régnier compte plus de 270 adhérents, et visiblement les nouveaux arrivants apprécient l'offre proposée par le club: "on a mis en place des tarifs spéciaux pour les nouveaux adhérents adultes avec un package de cours collectifs. L'objectif étant ainsi de leur permettre de s'intégrer plus facilement. On fait partie des rares clubs du département à avoir une progression d'adhérents au niveau des adultes". Autre évènement permettant d'animer le club, la reconduite du tournoi interne qui a commencé voilà quelques jours et qui se clôturera par des grillades le 14 avril: "on a une soixantaine d'adultes inscrits et près de 50 jeunes. Ce tournoi permet à tous les adhérents de se rencontrer et ils apprécient aussi de terminer sur une note festive". Une bonne nouvelle par ailleurs, la progression du nombre de féminines qui a permis la constitution de deux équipes et, cerise sur le gâteau, celle en senior+ de 35 ans a fini championne du Var. En clair le club se porte bien, avec une équipe soudée, un professeur présent depuis des années avec Daniel Silman et un jeune éducateur (Sylvain Cals) en devenir qui suit actuellement une formation pour être moniteur diplômé d'état.

### ***Un sujet qui fâche***

L'équipe du CSMT a mis sur le tapis le problème d'harmonisation du calendrier des tournois dans le département. Cet été le tournoi (catégorie 1) du CSMT tombera en même temps que celui de la Seyne: "ça nous pénalise mais ça pénalise aussi les joueurs qui devront faire un choix" expliquait le président. Une histoire complexe où visiblement le règlement au niveau de la ligue n'a pas été respecté et ce, au détriment du CSMT. Le club a donc saisi la commission fédérale des litiges, tout en informant les présidents de club et Jean Gachassin: "on ne fait pas cela pour faire un pataquès, mais surtout pour que ça ne se reproduise pas l'année prochaine. Et on n'a pas non plus pour habitude de

se laisser faire, car on est bien dans notre droit. Je remercie les présidents de club qui nous ont apporté leur soutien dans notre démarche".

***D.D, le 19 février 2013***



*Philippe Regnier à gauche avec le juge arbitre Clair Azimbar.*